Un barbu facteur ? Contactez la Poste

écrit par Beate | 8 août 2015

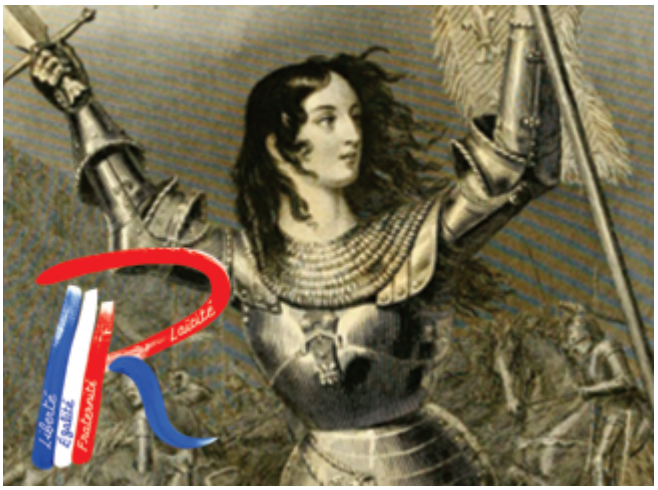

http://resistancerepublicaine.com/2015/quand-un-facteur-barbu-ecoute-la-radio-musulmane-dans-la-camionnette-de-la-poste/

Avez-vous contacté La Poste ?
https://www.laposte.fr/service-consommateurs/contacter-la-poste

Si des résistants veulent aussi écrire à La Poste pour leur signaler cet employé qui travaille pour un service publique… donc qui dit service publique, dit Loi de 1905.

– 6 août 2015
– 11h et 11h30
– rue de la Pierre Levée
– Paris 11ème
– Un employé de La Poste (environ 40 ans, longue barbe rousse)
– en tenue de travail, dans un véhicule de La Poste,
– faisait ses prières en écoutant une chaine de radio islamique dont le volume sonore était retentissant.

Ecrire en rappelant la Loi de 1905 ART. 2.- L*a République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la*

*promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.*http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/eglise-etat/sommaire.asp#loi

Cet employé est payé par l'argent public, lorsqu'il est sur son lieu de travail, en tenue de travail, il ne peut pas avoir une activité « religieuse ».

Beate